



Harcèlement téléphonique

Par Chacha445

Bonjour

J'ai été victime d'harcèlement téléphonique 5-6 appels ou 3-4 par jours . La personne ne parle pas . Je me doute que c'est mon ex . Donc je lui ai téléphoné pour lui d'arrêter et il m'a répondu que j'aurais du mal à le prouver . C'est un harcèlement qui dure depuis 1 an . Il m'a avoué qu'au début c'était avec son numéro qu'il faisait et que depuis 2 mois c'était avec un autre numéro qui n'était pas rattaché à lui . J'ai cherché et j'ai vu que ventait possible avec lycamobile d'acheter une carte SIM sans mettre ses coordonnées.

Je compte porter plainte , mais au commissariat vont ils tenir compte que des derniers appels ou de la globalité ?

Et que risque t il ? Est ce que cela vaut vraiment le coup de porter plainte tout en sachant qui est l'auteur

Merci de vos réponses